

Au quatrième trimestre 2019, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim de plus d'un mois diminue de 0,8 %, après une hausse de 2,2 % au trimestre précédent. Cette évolution concerne à la fois les CDI (- 0,9 %) et les CDD de plus d'un mois (- 0,8 %).

Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois augmentent de 1,4 %, sous l'effet de la progression des embauches en CDI (+ 2,2 %) et de celles en CDD de plus d'un mois (+ 0,7 %).

Les déclarations d'embauche de plus d'un mois sont stables dans les entreprises de moins de 20 salariés au quatrième trimestre (- 0,1 % après + 1,4 % au trimestre précédent). En effet, la diminution de 0,9 % des CDI est presque compensée par la hausse de 0,8 % des CDD de plus d'un mois. Les déclarations d'embauche de plus d'un mois des entreprises de 20 salariés ou plus diminuent de 1,3 % en lien avec les baisses des embauches en CDD de plus d'un mois (- 1,7 %) et de celles en CDI (- 0,9 %).

Au quatrième trimestre 2019, le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois est en repli dans l'industrie (- 3,3 % après + 1,0 %) et dans le tertiaire (- 1,0 % après + 2,4 %), tandis qu'il est stable dans le BTP (- 0,2 % après + 2,6 %). Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois restent néanmoins en hausse dans la construction (+ 2,0 %) et dans le tertiaire (+ 2,0 %), tandis qu'elles diminuent dans l'industrie (- 4,1 %).

Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois progressent dans la moitié des régions métropolitaines, mais à un rythme inférieur qu'au trimestre précédent. Les régions Corse, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes sont les plus dynamiques, affichant des hausses supérieures à 4 %. En revanche, les régions Limousin, Franche-Comté et Picardie enregistrent des baisses dépassant 2 %.

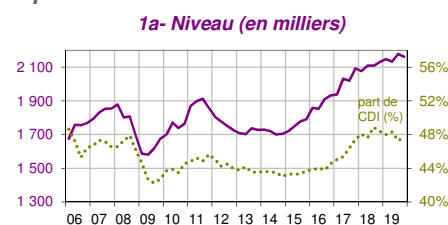
## LES EMBAUCHES DE PLUS D'UN MOIS DIMINUENT LÉGÈREMENT AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2019

Au quatrième trimestre 2019, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim de plus d'un mois<sup>1</sup> diminue de 0,8 % après une nette hausse au trimestre dernier (+ 2,2 %). Leur niveau trimestriel s'établit désormais à 2,16 millions (graphique 1, tableaux 1 et 3).

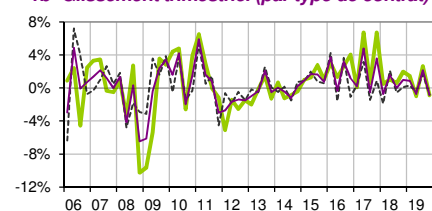
Le léger recul conjoncturel résulte des diminutions conjointes des déclarations d'embauche en CDI (- 0,9 % après + 2,6 % au troisième trimestre 2019) et de celles en CDD de plus d'un mois (- 0,8 % après + 1,7 %, graphique 1b et tableaux 1 et 3). Les déclarations d'embauche en CDD de moins d'un mois restent quant à elles stables (- 0,0 %, après - 0,1 % au trimestre précédent). Au total, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim recule très légèrement (- 0,3 %) au quatrième trimestre 2019 (tableaux 1 et 3).

Sur un an, le nombre d'embauches de plus d'un mois progresse de 1,4 % sous l'effet de la hausse des embauches en CDI (+ 2,2 %) et, dans une moindre mesure, de celles en CDD de plus d'un mois (+ 0,7 %, graphique 1c et tableau 3). Le nombre de déclarations d'embauche de moins d'un mois augmente de 2,1 % sur un an. Au total, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim affiche une hausse de 1,9 % sur un an.

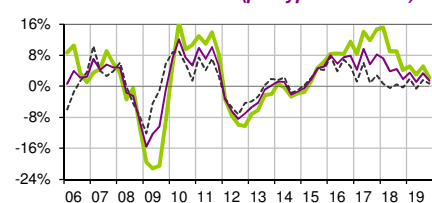
Graphique 1 : Déclarations d'embauche de plus d'un mois hors intérim



1b- Glissement trimestriel (par type de contrat)



1c- Glissement annuel (par type de contrat)



— CDI - - - CDD de plus d'un mois — Total

Source : Acoff - Urssaf

Tableau 1 : Estimation\* des déclarations d'embauche hors intérim au cours du quatrième trimestre 2019 (données CVS-CJO)

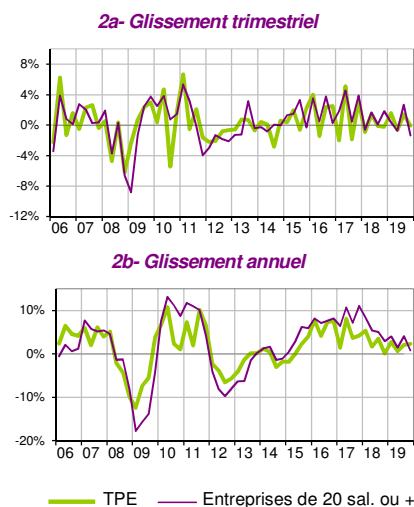
Tranche de taille de l'entreprise	Nombre de déclarations d'embauche (en milliers)			Glissements trimestriels (en %)		
	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total
<b>Déclarations d'embauche de plus d'un mois</b>	<b>868</b>	<b>1 293</b>	<b>2 161</b>	<b>- 0,1</b>	<b>- 1,3</b>	<b>- 0,8</b>
dont CDD de plus d'un mois	422	676	1 097	+ 0,8	- 1,7	- 0,8
dont CDI	446	617	1 064	- 0,9	- 0,9	- 0,9
<b>CDD de moins d'un mois</b>	<b>1 310</b>	<b>3 211</b>	<b>4 521</b>	<b>+ 0,4</b>	<b>- 0,2</b>	<b>- 0,0</b>
<b>Total des déclarations d'embauche</b>	<b>2 178</b>	<b>4 504</b>	<b>6 683</b>	<b>+ 0,2</b>	<b>- 0,5</b>	<b>- 0,3</b>

\* Données provisoires

Source : Acoff - Urssaf

<sup>1</sup> Cette publication porte sur les déclarations d'embauche hors intérim, principalement celles de plus d'un mois (CDI et CDD de plus de 31 jours).

**Graphique 2 : Déclarations d'embauche de plus d'un mois par taille d'entreprise**



Source : Acooss – Urssaf

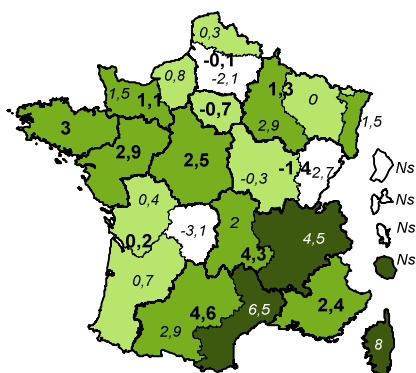
**Stabilité des embauches de plus d'un mois dans les TPE ; repli dans les entreprises de 20 salariés ou plus ...**

Au quatrième trimestre 2019, les déclarations d'embauche de plus d'un mois des entreprises de moins de 20 salariés (TPE) sont stables (-0,1 %, après +1,4 % au troisième trimestre 2019) : la diminution des embauches en CDI (-0,9 % après +2,1 %) est compensée par la hausse de celles en CDD de plus d'un mois (+0,8 % après +0,6 %, graphique 2a et tableaux 1 et 3).

Les déclarations d'embauche de plus d'un mois des entreprises de 20 salariés ou plus diminuent ce trimestre de 1,3 % (après +2,6 % le trimestre précédent). Les embauches en CDD de plus d'un mois

**Carte : Glissement annuel des embauches de plus d'un mois au quatrième trimestre 2019 (en %)**

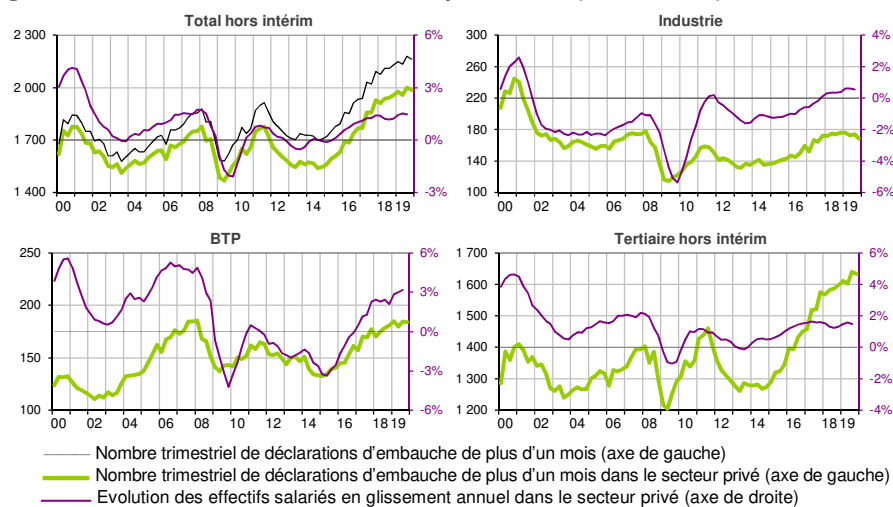
Moyenne France : + 1,4 %



Source : Acooss – Urssaf

Note : les chiffres en gras portent sur le périmètre des régions administratives en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

**Graphique 3 : Déclarations d'embauche de plus d'un mois (en milliers) et glissement annuel des effectifs salariés par secteur (hors intérim)**



Source : Acooss – Urssaf

(-1,7 % après +2,3 %) et celles en CDI (-0,9 % après +3,0 %) sont en repli (graphique 2a et tableau 1).

Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois augmentent de 2,3 % dans les TPE et de 0,9 % dans les entreprises de 20 salariés ou plus (graphique 2b et tableau 3).

**... et dans l'industrie et tertiaire**

Au quatrième trimestre 2019, les déclarations d'embauche de plus d'un mois sont en repli dans l'industrie (-3,3 % après +1,0 %) et dans le tertiaire (-1,0 % après +2,4 %), tandis que celles dans le BTP sont quasiment stables (-0,2 % après +2,6 %, tableau 2).

Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois restent en hausse dans la construction (+2,0 %) et dans le tertiaire (+2,0 %), mais diminuent dans l'industrie (-4,1 %).

**Les embauches de plus d'un mois augmentent sur un an dans presque la moitié des régions métropolitaines**

Sur un an les déclarations d'embauche de plus d'un mois progressent dans plus de la moitié des régions métropolitaines, mais à un rythme inférieur qu'au trimestre précédent.

Les régions Corse (+8,0 %), Languedoc-Roussillon (+6,5 %) et Rhones-Alpes (+4,5 %) sont les plus dynamiques. En revanche, les régions Limousin, Franche-Comté et Picardie enregistrent une baisse

de leurs embauches supérieure à 2 % sur un an.

Viviana Zamfir  
Département des études statistiques et de l'animation du réseau (Desar)

**Encadré 1 : Révision des glissements trimestriels des déclarations d'embauche aux deux derniers trimestres (en point)**

	T2 2019	T3 2019
<b>Total des DPAE</b>	-0,2	+0,0
<b>Total par type de contrat de travail</b>		
<b>DPAE de plus d'un mois</b>	-0,3	-0,1
dont CDD > 1 mois	+0,0	+0,0
dont CDI	-0,6	-0,4
<b>CDD de moins d'un mois</b>	-0,1	+0,1
<b>DPAE de plus d'un mois par secteur d'activité</b>		
Industrie	-0,6	-0,5
BTP	-0,2	-0,6
Tertiaire	-0,2	+0,0
<b>DPAE de plus d'un mois par taille d'entreprise</b>		
0 à 19 salariés	-0,6	+0,6
20 salariés et plus	-0,2	-0,7

Source : Acooss – Urssaf

Note de lecture : Par rapport à la publication du trimestre précédent, le glissement trimestriel des embauches de plus d'un mois du troisième trimestre 2019 est révisé à la baisse de 0,1 point, passant de +2,3 % à +2,2 %.

Tableau 2 : Déclarations d'embauche par secteur détaillé d'activité (NACE 38)

Secteurs (NACE 38)	Embauches de plus d'un mois					Ensemble des embauches (y.c. moins d'un mois)			
	Glissements trimestriels en %				Glissement annuel en %	Niveaux 2019 T4			
	2019 T1	2019 T2	2019 T3	2019 T4		CDD de moins d'un mois	CDD de plus d'un mois	CDI	Total des déclarations d'embauche
AZ Agriculture	+ 20,7	- 18,7	+ 0,6	+ 22,7	+ 21,2	724	1 891	684	3 299
BZ Industries extractives	- 4,7	- 0,4	- 9,0	- 7,6	- 20,3	112	334	543	989
CA Industries agro-alimentaires	+ 3,5	- 2,0	+ 0,2	+ 0,7	+ 2,4	26 283	32 432	29 343	88 058
CB Habillement, textile et cuir	- 2,1	- 0,5	+ 3,7	- 1,1	- 0,0	2 665	3 908	3 583	10 156
CC Bois et papier	+ 1,0	- 2,2	+ 3,1	- 3,4	- 1,6	3 027	3 528	4 460	11 015
CD Cokéfaction et raffinage	- 2,2	- 5,7	+ 17,6	- 28,9	- 22,9	8	90	78	176
CE Industrie chimique	- 4,8	- 4,2	+ 7,1	- 7,1	- 9,2	909	2 524	2 920	6 353
CF Industrie pharmaceutique	- 11,5	+ 9,3	+ 4,2	- 11,0	- 10,3	59	1 156	1 453	2 668
CG Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	- 1,6	- 3,0	+ 1,4	- 3,6	- 6,7	1 722	4 267	5 511	11 500
CH Métallurgie et fabrication de produits métalliques	- 2,7	- 3,9	- 1,1	- 5,2	- 12,3	2 137	6 736	9 382	18 255
CI Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	- 0,3	- 3,8	+ 2,1	- 7,8	- 9,7	290	1 675	2 895	4 859
CJ Fabrication d'équipements électriques	+ 1,3	- 12,6	+ 6,5	- 10,2	- 15,4	273	1 451	1 951	3 675
CK Fabrication de machines et équipements n.c.a.	- 2,3	- 5,8	+ 3,2	- 9,5	- 14,1	550	2 702	3 748	7 001
CL Fabrication de matériels de transport	- 1,7	- 0,7	- 1,3	- 13,6	- 16,7	546	3 674	5 416	9 636
CM Industrie du meuble et diverses ; réparation et installation de machines	+ 1,0	- 3,3	+ 2,2	- 4,0	- 4,1	3 610	7 481	10 488	21 580
DZ Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	+ 13,6	- 1,0	+ 0,6	- 0,9	+ 12,1	202	1 761	2 265	4 228
EZ Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	- 3,9	+ 1,6	- 2,8	+ 1,5	- 3,8	5 577	6 021	6 140	17 738
FZ Construction	+ 2,4	- 2,8	+ 2,6	- 0,2	+ 2,0	22 391	72 739	111 429	206 559
GZ Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	+ 0,4	- 1,1	+ 3,9	- 0,2	+ 2,9	283 534	162 294	180 542	626 370
HZ Transports et entreposage	- 0,6	- 3,6	+ 4,6	- 0,2	+ 0,0	107 713	47 049	72 133	226 894
IZ Hébergement et restauration	+ 2,5	+ 0,4	+ 0,7	+ 1,6	+ 5,2	780 852	163 801	182 953	1 127 606
JA Edition et Audiovisuel	+ 4,7	+ 4,4	+ 1,8	- 8,5	+ 1,8	335 826	14 637	9 845	360 307
JB Télécommunications	+ 5,9	- 2,6	- 2,9	- 3,3	- 3,2	236	2 133	3 219	5 588
JC Activités informatiques	+ 1,0	- 3,4	+ 4,0	- 4,8	- 3,4	5 655	7 642	32 415	45 711
KZ Activités financières et d'assurance	- 0,1	- 1,7	+ 1,8	- 1,8	- 1,8	15 929	17 119	25 209	58 258
LZ Activités immobilières	+ 2,0	- 4,1	+ 6,3	- 5,5	- 1,6	13 533	7 968	13 236	34 736
MA Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	- 0,5	- 0,0	+ 5,3	+ 1,5	+ 6,3	61 406	32 746	76 057	170 209
MB Recherche et développement	+ 0,1	+ 0,9	- 0,6	+ 0,6	+ 0,9	1 505	5 512	2 401	9 417
MC Autres activités scientifiques et techniques	- 1,9	- 2,1	+ 1,4	- 11,6	- 13,9	214 993	11 533	13 534	240 060
NZ Activités de services administratifs et de soutien	- 1,4	+ 0,1	+ 2,1	- 0,0	+ 0,8	713 230	103 985	97 735	914 949
OZ Administration publique	+ 2,5	+ 0,7	+ 2,4	+ 0,5	+ 6,3	98 013	101 655	10 149	209 817
PZ Education	- 2,6	- 2,9	+ 4,4	- 7,9	- 9,1	66 205	50 979	12 248	129 432
QA Activités pour la santé humaine	+ 0,0	- 1,5	+ 4,1	- 2,6	- 0,0	286 544	38 170	26 344	351 059
QB Action sociale et hébergement médico-social	+ 1,9	+ 0,3	+ 3,0	- 0,9	+ 4,3	701 110	88 323	58 861	848 293
RZ Arts, spectacles et activités récréatives	+ 1,7	+ 2,1	- 2,0	- 4,1	- 2,4	666 998	40 767	15 991	723 756
SZ Autres activités de services	+ 4,2	- 2,3	+ 0,6	- 3,1	- 0,9	107 869	44 219	28 080	180 168
Activités diverses et non classées	- 7,6	- 3,0	+ 17,2	- 12,2	- 7,8	94	264	110	468
<b>TOTAL</b>	<b>+ 0,9</b>	<b>- 0,7</b>	<b>+ 2,2</b>	<b>- 0,8</b>	<b>+ 1,4</b>	<b>4 521 452</b>	<b>1 097 406</b>	<b>1 063 673</b>	<b>6 682 531</b>
Industrie	+ 0,2	- 2,0	+ 1,0	- 3,3	- 4,1	48 419	79 814	90 262	218 496
Construction	+ 2,4	- 2,8	+ 2,6	- 0,2	+ 2,0	22 391	72 739	111 429	206 559
Tertiaire	+ 1,1	- 0,4	+ 2,4	- 1,0	+ 2,0	4 450 039	939 539	860 985	6 250 563
Privé	+ 1,0	- 1,0	+ 2,2	- 0,6	+ 1,6	4 361 931	940 280	1 047 445	6 349 655
Public	- 0,0	+ 0,2	+ 4,1	- 4,0	+ 0,1	159 962	157 968	15 275	333 205

ns : non significatif

Source : Acos - Urssaf

**Tableau 3 : Dernières valeurs des séries trimestrielles des déclarations d'embauche (données CVS-CJO) \***

Trimestre	Total des entreprises					Entreprises de moins de 20 salariés				
	CDD de moins d'un mois	Déclarations d'embauche de plus d'un mois		Total des déclarations d'embauche de plus d'un mois	Total des déclarations d'embauche	CDD de moins d'un mois	Déclarations d'embauche de plus d'un mois		Total des déclarations d'embauche	
		CDD de plus d'un mois	CDI				CDD de plus d'un mois	CDI		
<b>Niveaux (en milliers)</b>										
T3 2018	4 430	1 089	1 021	2 109	6 539	1 284	419	431	851	2 135
T4 2018	4 427	1 089	1 041	2 130	6 557	1 263	415	434	849	2 112
T1 2019	4 426	1 093	1 056	2 149	6 574	1 294	418	444	862	2 156
T2 2019	4 528	1 088	1 045	2 133	6 661	1 313	416	441	857	2 169
T3 2019	4 522	1 106	1 073	2 179	6 701	1 305	419	450	869	2 174
T4 2019	4 521	1 097	1 064	2 161	6 683	1 310	422	446	868	2 178
<b>Glissements trimestriels (en %)</b>										
T3 2018	+ 1,3	- 0,5	+ 0,6	+ 0,0	+ 0,9	+ 0,9	- 1,6	+ 1,4	- 0,1	+ 0,5
T4 2018	- 0,1	+ 0,1	+ 2,0	+ 1,0	+ 0,3	- 1,6	- 1,1	+ 0,6	- 0,2	- 1,1
T1 2019	- 0,0	+ 0,3	+ 1,4	+ 0,9	+ 0,3	+ 2,4	+ 0,8	+ 2,3	+ 1,6	+ 2,1
T2 2019	+ 2,3	- 0,4	- 1,0	- 0,7	+ 1,3	+ 1,4	- 0,5	- 0,8	- 0,6	+ 0,6
T3 2019	- 0,1	+ 1,7	+ 2,6	+ 2,2	+ 0,6	- 0,6	+ 0,6	+ 2,1	+ 1,4	+ 0,2
T4 2019	- 0,0	- 0,8	- 0,9	- 0,8	- 0,3	+ 0,4	+ 0,8	- 0,9	- 0,1	+ 0,2
<b>Glissements annuels (en %)</b>										
T3 2018	+ 1,4	+ 0,5	+ 9,0	+ 4,4	+ 2,4	+ 0,9	- 0,1	+ 7,3	+ 3,5	+ 1,9
T4 2018	+ 0,7	- 0,3	+ 4,2	+ 1,8	+ 1,1	- 0,6	- 2,0	+ 2,3	+ 0,2	- 0,3
T1 2019	- 0,4	+ 1,9	+ 5,2	+ 3,5	+ 0,8	+ 1,6	+ 0,5	+ 4,9	+ 2,7	+ 2,0
T2 2019	+ 3,5	- 0,6	+ 3,0	+ 1,1	+ 2,7	+ 3,1	- 2,4	+ 3,7	+ 0,6	+ 2,1
T3 2019	+ 2,1	+ 1,6	+ 5,1	+ 3,3	+ 2,5	+ 1,6	- 0,2	+ 4,4	+ 2,1	+ 1,8
T4 2019	+ 2,1	+ 0,7	+ 2,2	+ 1,4	+ 1,9	+ 3,7	+ 1,7	+ 2,8	+ 2,3	+ 3,1

\* Les résultats sont provisoires, notamment pour le dernier trimestre (encadré 2).

Source : Acooss – Urssaf

## Encadré 2 : La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) et ses retraitements statistiques

### Le champ

Cette publication porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim et hors entreprises affiliées à la Mutualité sociale agricole (MSA)) et le secteur public pour ce qui concerne les contrats de droit privé, en France entière hors Mayotte. Les embauches classées dans le secteur public sont celles déclarées par les établissements de catégorie juridique « Personne morale et organisme soumis au droit administratif » suivant la nomenclature de SIRENE®. Ces établissements appartiennent principalement aux secteurs de l'administration publique, de l'éducation, des activités pour la santé humaine, de l'action sociale et hébergement médico-social.

### La formalité administrative

Les formalités obligatoires liées à l'embauche doivent être effectuées sur un support unique, la déclaration préalable à l'embauche (DPAE), remplie par l'employeur et adressée à l'Urssaf ou à la MSA selon le régime dont il relève, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail. 1 % des DPAE hors intérim ont été adressées en 2017 à l'Urssaf sur support papier, 71 % par Internet et 28 % par d'autres procédures dématérialisées.

L'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics à caractère administratif ont l'obligation d'établir une DPAE lorsqu'ils embauchent des salariés dans le cadre d'un

contrat de travail de droit privé. C'est notamment le cas pour les recrutements en contrat aidé (contrat unique d'insertion, emploi d'avenir, etc.).

La DPAE doit être **réalisée au plus tôt huit jours avant l'embauche** et au plus tard dans l'instant qui précède cette embauche. Il s'agit donc d'une formalité préalable à l'embauche qui, de ce fait, traduit une intention d'embauche à très court terme. C'est une démarche obligatoire, elle permet d'ouvrir au salarié ses droits sociaux.

Jusqu'en juillet 2011, cette formalité était opérée via la déclaration unique d'embauche (DUE). Elle est depuis le 1<sup>er</sup> août 2011 fusionnée avec la DPAE.

### Les principaux retraitements statistiques

Depuis juillet 2005, tout employeur effectuant les DUE / DPAE par Internet a l'obligation de renseigner le type de contrat de travail. De plus, depuis juin 2011, ces mêmes employeurs ont pour obligation de renseigner la durée des CDD. Ces deux effets, associés à une progression de l'utilisation d'Internet, ont permis d'améliorer très nettement la qualité des données. Les valeurs manquantes (sur les types de contrats et les durées de CDD), désormais résiduelles, sont imputées à partir des distributions de DPAE par secteur d'activité (NACE732) de l'établissement.

En outre, des estimations des déclarations retardataires sont réalisées en fonction du

mode de saisie, du mois d'embauche et du type de contrat de travail. **Les résultats présentés ici sont donc provisoires, notamment pour le dernier trimestre.**

**Les indicateurs présentés sont corrigés des variations saisonnières et des effets « jours ouvrables » et « année bissextile » (CVS - CJO).** Les coefficients saisonniers sont estimés sur les années 2000 à 2018 et sont **revus une fois par an** à l'occasion de la publication des données portant sur le premier trimestre.

Dans cette publication, les séries CVS-CJO des DPAE de plus d'un mois (CDI et CDD de plus d'un mois) et du total des DPAE sont égales à la somme des séries dessaisonnalisées par type de contrat (CDI, CDD de moins d'un mois et CDD de plus d'un mois) et, pour les séries totales, par tranche de taille d'entreprise (0 à 19 salariés et 20 salariés ou plus).

### Définitions

**Les déclarations d'embauche** de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours.

**Le glissement trimestriel (GT)** compare les données du trimestre avec celles du trimestre précédent. **Le glissement annuel (GA)** compare les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.